

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret au Bon Marché, 15 février 1887](#)

Marie Moret au Bon Marché, 15 février 1887

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[15 février 1887](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Le Bon Marché](#)
Lieu de destinationAu Bon Marché, Paris

Description

RésuméMarie Moret demande un accusé de réception de ses deux règlements de 476 F et 130 F et s'étonne de n'avoir reçu qu'une partie de sa commande.

Mots-clés

[Économie domestique](#), [Finances personnelles](#)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)
Collation1 p. (475v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère 17 février 1897

Madame ^{me} Boucicaut et C^{ie},

J'ai reçu de vous, hier, une douzaine de serviettes, ce qui n'est qu'un des articles de ma commande du 8 courant, et ce sans aucun mot explicatif de vous.

Je vous serai obligée de m'accuser réception du chèque de 476 francs ^{gr. env.} que je vous ai adressé, sous pli recommandé, le 8 courant, et du mandat-poste de 150 francs que je vous ai envoyé, quatre jours après, le 12, avec une deuxième commande.

Veuillez agréer, Madame, mes civilités parfaites

Marie Goden

au Familistère
Guise
(Crisne)